

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction et Administration

CARORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CARORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAN, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 5, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (à la ligne)..... 25 cent.

RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## LEURS HÉROS

Il ne faut pas s'étonner que M. François, notre consul au Yunnan, n'ait pas connu, à son arrivée en France, les ovations nationalistes.

D'où sort-il, ce pékin et qu'a-t-il fait pour mériter que la presse « patriote » qui dispense à son gré les brevets de courage, lui décerne le titre de « héros ».

A-t-il assassiné le colonel Klobb et semé autour de lui, comme nos braves Voulet et Chanoine, le pillage, l'incendie et le massacre ; a-t-il risqué, comme d'autres encore, de jeter son pays dans une guerre avec l'Angleterre ? Non.

Pas le moindre faux, pas la plus petite trahison patriotique à son actif. Il ne porte pas sur sa coiffure les dépoilles d'un derrière d'autruche et ne s'habille pas des « culottes » de cercle qu'il refuse ensuite de payer. Jamais on ne le vit prendre d'assaut les brasseries où se consomme la bière allemande ; il n'était pas des marmitons qui faisaient campagne contre la représentation de *Lohengrin* et Max Régis n'oserait pas lui confier le dernier des juifs algériens à assommer.

Alors, puisqu'il n'est ni faussaire, ni traître, ni pillard, pourquoi Drumont lui donnerait-il son baiser et Rochefort sa bénédiction ? A quelle place le logerait-on dans cette galerie nationaliste réservée aux purs : Henry, Voulet, Esterhazy, Chanoine, etc.

Voilà des gens sur qui on pouvait compter et qui ne « flanchaient » pas, eux.

Mais, avec M. François, rien à faire. Il s'est contenté de se conduire en brave homme et en homme brave.

Dans les circonstances les plus périlleuses ; seul avec une centaine de Français, au milieu de tout un peuple soulevé, il a su, sans verser une goutte de sang, sauver toute la colonie confiée à sa garde. A la proposition que lui fit le vice-roi de le laisser partir librement, pourvu qu'il abandonnât des otages, il opposa un refus catégorique, sachant bien qu'il s'exposait ainsi aux pires tortures. Et cela simplement, sans pose, sans bruit. Que voulez-vous que les nationalistes tirent d'un homme pareil.

Je vous demande un peu si Millevoye et les autres vont allumer leurs lampions, déboursant les quarante sous des grandes manifestations et sortir leurs palmes triomphales pour un monsieur qui n'est pas même sous-lieutenant et dont le courage ose s'employer à sauver des gens au lieu de les faire tuer. Ce n'est pas ainsi qu'ils veulent leurs héros et Napoléon ne leur paraît le plus grand que parce que son tas de cadavres est plus haut.

Rochefort attendait d'ailleurs de M. François un service que celui-ci n'a pas voulu lui rendre ; c'était de mourir là-bas.

Il avait déjà annoncé que Delcassé comptait son assassinat, et vraiment, quand on est honnête, on n'inflige pas de tels démentis à M. Rochefort.

Les nationalistes espéraient le cadavre de M. François pour tenter un petit chambardement ministériel.

Mais, ni assassin, ni assassiné, ces Messieurs n'en ont que faire.

Emile LAPORTE

## GRAVES QUESTIONS

S'il est une question qui revienne périodiquement dans nos assemblées, et surtout dans la presse, c'est celle de la dépopulation ou, pour être plus exact, de l'insuffisante repopulation de la France.

On ne saurait dire, en effet, que notre pays « se dépeuple », sa population reste à peu près stationnaire ; elle augmente même un peu, mais si peu qu'il semble que ce soit pour rendre plus saisissantes encore les statistiques précisant l'énorme déficit humain qui, à cette heure, caractérise de plus en plus la France par rapport aux nations concurrentes et rivales.

Il est évident que nous nous sommes affaiblis de tout ce que les autres ont gagné, surtout depuis que nous avons vu, à nos portes, de grandes nations telles que l'Allemagne et l'Italie, précélemment morcelées, s'unifier et puiser dans leur unité des éléments de force militaire, économique et sociale qui leur faisaient jusqu'alors absolument défaut.

Ce n'est pas, cependant, sur cette question si connue et que remettaient naguère dans sa pleine lumière l'étude publiée par M. Piot, sénateur de la Côte d'Or et le projet de résolution soumis au Sénat par M. Bernard, sénateur du Doubs.

Les idées dont ils se sont constitués les défenseurs, et les propagateurs font leur chemin dans le pays : on a pu le constater par les vœux qu'ont émis, sur plusieurs points du territoire, pendant leur dernière session, les conseils généraux qui ont de nouveau appelé l'attention du législateur sur le système non pas de privilèges, mais de compensations, de dédommagements, qu'il conviendrait d'inscrire le plus tôt possible dans la loi en faveur des familles nombreuses.

Ce que nous voudrions rappeler aujourd'hui, c'est l'urgente nécessité de poursuivre au plus tôt la solution de certaines autres questions qui ont avec la repopulation de la France un lien étroit et intime.

S'il n'est que trop vrai que, dans la plupart de nos départements la natalité est insuffisante, il faudrait tout au moins s'appliquer à empêcher, autant que possible, de mourir les jeunes enfants, puis les jeunes gens arrivés à l'âge adulte. C'est là une vérité d'une évidence élémentaire.

Or, chacun sait combien ces jeunes enfants, combien ces jeunes gens ont d'ennemis acharnés à leur destruction anticipée.

Il y a une immense quantité d'êtres humains qui pourraient vivre et qui meurent, uniquement parce qu'autour d'eux les conditions de l'hygiène, de la propreté, ne sont pas suffisamment observées, parce qu'ils habitent des logements plus qu'insalubres, parce qu'ils boivent des eaux contaminées, parce qu'ils respirent un air irrespirable.

Que l'on ait fait quelque chose au cours de ces dernières années pour combattre efficacement les fléaux qui menacent surtout l'enfance et la jeunesse, alors que les meilleurs soins ne réussissent point parfois, hélas, à leur conserver la vie, nous ne le nions pas.

Mais ce que l'on peut affirmer, lorsqu'on parcourt non pas seulement la plupart de nos campagnes, mais beaucoup de nos villes, c'est que, d'une façon générale, en matière d'hygiène, l'action du pouvoir central est infiniment trop restreint.

S'il est un point de vue auquel l'Etat, selon la formule légale a, cependant, le droit de se montrer le tuteur des communes, c'est celui-là.

Dans des pays où les libertés locales sont autrement développées qu'en France, notamment en Angleterre, l'Etat a sur tout ce qui est question d'hygiène une main-mise infiniment bienfaisante. Il charge les autorités locales d'exécuter la loi ; si elles ne l'exécutent pas, il s'en charge lui-même à leurs frais et à leur compte, en accordant d'ailleurs de larges subventions aux communes les plus déshéritées. — Contre tels ou tels intérêts particularistes et privés, il prend ainsi la défense de la collectivité, en même temps que des individus, qu'il a le droit, qu'il a le devoir de défendre contre la maladie, contre la contagion, contre la mort.

De combien d'autres causes de dépopulation pourrions-nous encore parler, ne serait-ce que de l'alcoolisme, ce père incontesté de l'aliénation mentale et de la tuberculose, dans plus de 50 pour 100 de cas.

Et, pour tout dire, à ces causes diverses il faudrait ajouter cette cause de dépopulation si importante qui est l'excès de nos charges militaires, et surtout l'abus, en ce qui concerne l'envoi de nos officiers et de nos soldats, au Sénégal, au Soudan et ailleurs, de tant de jeunes gens qui n'en reviennent jamais.

Il y eut un temps où l'on disait : « La France est assez riche pour payer sa gloire ». Ce temps n'est plus. En tout cas, ce qu'il faut savoir se dire, c'est que la France n'est plus assez peuplée pour laisser disparaître, de gaieté de cœur, une partie de sa population.

## Au Transvaal

### Les Opérations

On annonce que les Boers transportent leurs approvisionnements à Pélerin's-Rest. M. Krüger aurait l'intention de se rendre à cet endroit. Les Anglais ont en face d'eux 2,000 Boers.

Yan Hamilton avance rapidement sur la route de Belfast, Dullstroom, Lydenburg, repoussant un corps de Boers devant lui.

M. Steijn est toujours avec M. Krüger. Il lui a persuadé de ne pas capituler.

## INFORMATIONS

### La réception des maires

Le président du conseil municipal nationaliste de Paris a reçu deux nouvelles lettres : l'une du maire de Castres, l'autre du maire de Marseille.

MM. Vien et Flaissières refusent l'invitation de M. Grébeauval.

### Mort de M. Faye

M. Faye, sénateur du Lot-et-Garonne, ancien ministre de l'agriculture, est mort subitement mercredi soir dans sa propriété près de Marmande.

### La taxe des vélocipèdes

Le produit de la taxe des vélocipèdes s'est élevé en 1899 à 4.338.320 francs. Le nombre de vélocipèdes imposés est de 838 856.

Ce nombre a suivi une progression rapide et constante depuis l'origine de la taxe. On en jugera par les chiffres suivants. Le nombre de vélocipèdes imposés a été de : En 1894, 203.026 ; en 1895, 256.084 ; en 1896, 329 816 ; en 1897, 408.869 ; en 1898, 483.414 ; en 1899, 838.856.

C'est naturellement le département de la Seine où l'on constate le plus grand nombre de vélocipèdes. Il s'y élève à 185.781, soit près du quart du nombre total pour toute la France.

Les départements venant ensuite sont : le Nord, 35.850 vélocipèdes ; la Seine-et-Oise, 35.483 ; la Gironde 20.279 ; la Seine-Inférieure, 19 727 ; le Rhône, 19 477 ; la Seine-et-Marne, 19.720 ; et l'Oise, 16.522.

Les départements qui ont le moins de vélocipèdes sont : la Corse, 267 ; la Lozère, 366 ; les Hautes-Alpes, 789 et les Basses-Alpes 948.

### Convent maçonnique

Le convent maçonnique a élu jeudi les membres du conseil de l'ordre du Grand-Orient de France. Ont été nommés : MM. de Lanessan, ministre de la marine ; Delpech, sénateur ; Ranson, conseiller municipal de Paris ; L. Bonnet, publiciste, secrétaire général de la Ligue de l'action républicaine ; Lemaitre, conseiller général ; Maréchaux, publiciste ; Bedarride, adjoint au maire de Marseille ; Bouley, avocat ; Tavé, maire de Tulle ; Obein, publiciste ; Colin-Roudier, avocat.

Après les élections des onze membres du conseil de l'ordre de la franc-maçonnerie a constitué son bureau, en nommant les Frères Desmons sénateur, président ; Fontanias, avocat, et Sincholles, ingénieur, vice-président ; Boucquet, publiciste, et Dazet, avocat, secrétaires ; Morin, garde des sceaux.

### L'attentat contre le Shah

M. de Vallès, juge d'instruction, a interrogé, François Salsou, l'auteur de l'attentat commis le mois dernier contre le shah de Perse, en présence de son avocat, M<sup>e</sup> Lagasse, Salsou n'a pas varié dans ses réponses. Il se vante toujours du geste qu'il a accompli et regrette de n'avoir pas mieux réussi. Il semble de plus en plus qu'il a agi seul et sans complice. La procédure n'est pas encore close et le prévenu sera de nouveau interrogé lundi prochain.

### L'expédition Andrée

On mande de Vardoe, 5 septembre, au « Verdens Gang », que le pêcheur Albert Stinesen a trouvé à un mille marin, à l'est de Vardoe, une bouteille d'Andrée, renfermant la « note n° 143 ». On peut voir à travers la verre l'expression du désir que cette note de l'expédition polaire de 1898 soit envoyée à Goeteborg. La bouteille n'a pas encore été ouverte.

### Terrible accident de tir

Un déplorable accident a marqué les exercices de la 5<sup>e</sup> compagnie du 4<sup>e</sup> régiment d'infanterie de marine manœuvrant sur les glacis des fortifications à Toulon.

Un simulateur de petite guerre avait lieu, et les soldats armant et épaulant leur fusil Lebel, tiraient sans cartouche.

Soudain, une détonation retentit, et deux réservistes tombèrent ensanglantés. C'étaient les nommés François Descala et Joseph Tardy, originaires de Table et d'Apremont (Savoie).

La compagnie ayant effectué des tirs mardi, une cartouche à balle avait dû être oubliée dans la chambre du fusil d'un soldat. Le projectile a traversé de part en part Descala et a ensuite atteint Tardy au côté droit.

Les blessés, dont l'état est alarmant, sont pères de deux enfants.

Au dernier moment, on apprend que François Descala vient de mourir.

### Truc de Pick-Pocket

Un omnibus Batignolles-Jardin-des-Plantes passait rue des Batignolles, chargé de voyageurs. Comme le conducteur montait

ur l'impériale faire sa recette, un voyageur e pencha hors du garde-fou, et son chapeau tomba sur la chaussée.

Le voyageur descendit tout naturellement pour aller le ramasser. Mais, au lieu de rejoindre ensuite la voiture, il partit en sens inverse au pas de course. Cependant, le conducteur avait arrêté le véhicule. Ne voulant pas payer de sa poche les trois sous qu'il n'avait pas encaissés, il courut après le fugitif et ne tarda pas à le rejoindre.

Pendant ce temps, les autres voyageurs avaient « mis la main à la poche » pour préparer leur monnaie. Une dame qui se trouvait précisément du côté du voyageur au chapeau s'aperçut alors que son portemonnaie avait disparu. La poche de sa robe avait été coupée. Plus de doute, le fugitif était un vulgaire pick-pocket qui avait usé d'un truc pour s'esquiver. On le conduisit au poste, où on le fouilla. Il avait sur lui une douzaine de porte-monnaie contenant en tout plus de 300 fr.

Le filon, qui a dit se nommer Jules Arlin, a été envoyé au dépôt.

#### Intrépide nageuse

La nageuse viennoise, Mme Walpurga, qui devait traverser la Manche, a tenté à Calais, de franchir le détroit. Elle est même arrivée près des côtes anglaises ; mais, là, épuisée, elle est remontée à bord du petit vapeur qui l'accompagnait. Elle était restée dix heures dans l'eau.

#### Un parasite meurtrier

Un drame intime vient de se dénouer d'une façon sanglante dans la commune de Bosquetin (Eure). Un paysan de la localité, Charles Blot, âgé de quarante-deux ans, avait soi-disant pris pension depuis quelque temps chez une vieille femme, la veuve Letailleur, âgée de soixante-dix ans, et jouissant d'une petite aisance. En réalité, Charles Blot, connu dans le pays comme un assez mauvais sujet, avait, depuis son introduction chez la veuve Letailleur, cessé tout travail, ne payait jamais le prix de sa pension et vivait tout simplement aux frais de la vieille femme.

Le fils de M<sup>me</sup> Letailleur, âgé de quarante ans, environ, charretier à Fleury-la-Forêt, supportait avec une impatience bien compréhensible cet état de choses. Avant-hier, rentrant de la chasse, son fusil à la bretelle, il trouva Blot, installé comme de coutume, au coin du feu et lisant son journal. Une discussion s'éleva entre les deux hommes. Amédée Letailleur reprocha à son antagoniste de manger le petit avoir de sa mère et finit par lui intimant l'ordre de sortir de la maison et de ne jamais y remettre les pieds. Bloc, furieux, se jeta sur lui, un couteau à la main et une lutte acharnée s'engagea entre les deux hommes. Au bout de quelques minutes, Amédée Letailleur, chancelant, sortait de la maison et venait expirer dans la cour. Il avait reçu cinq coups de couteau dans les poumons. Au cours de la rixe, son fusil avait été dé-

chargé, mais sans atteindre son adversaire.

Le parquet a ouvert une enquête.

#### Pendu au Commissariat de Police

Un drame navrant s'est déroulé l'autre nuit au poste de police du commissariat de Charenton Saint-Maurice.

Dans l'après-midi, des gendarmes avaient procédé à l'arrestation d'un nommé Jean Lelivret, quarante ans, père de quatre enfants, et demeurant rue du Parc, à Charenton. Etant en état d'ivresse, Lelivret s'était rendu rue de la Liberté, chez M. Dussault, maire de la localité, et, en termes injurieux, lui avait reproché de ne point avoir voulu le faire admettre au Bureau de bienfaisance.

Au poste, Lelivret, qui avait déjà opposé une résistance des plus vives, entra dans une colère épouvantable quand les agents de service lui enlevèrent ce qu'il avait dans ses poches ; tiers-points, couteau, mouchoir, etc. ; On réussit néanmoins à le mettre au violon, où déjà se trouvait un individu arrêté la veille. Mais jusqu'à 3 h. du matin, l'ivrogne fit un tapage d'enfer. Soudain le silence se fit et on crut que lassé, Lelivret s'était endormi.

Quelques heures après, pour voir ce qui se passait, un agent pénétra dans la cellule et trouva le malheureux pendu à l'aide d'un lambeau de chaussette russe fixé à l'un des barreaux du lit. Le corps avait toute la rigidité cadavérique. Quant au co-détenu, profondément endormi, il n'avait rien entendu.

Après les constatations d'usage le cadavre a été transporté au domicile du défunt.

#### Contre les sous-marins

L'amirauté anglaise fait procéder actuellement à des expériences avec un bateau destiné à faire la chasse aux bateaux sous-marins. On a gardé le secret le plus absolu sur ce nouveau genre de navire, et même les personnes occupant une situation officielle ignorent le système sur lequel est basée la nouvelle invention.

#### Nouveau sous-marin

Le « Daily Express » donne quelques détails sur un sous-marin d'un nouveau type, inventé par un Tasmanien. Il prétend que le gouvernement français a fait des avances à l'inventeur.

## CHRONIQUE LOCALE

### NOTRE NOUVEAU FEUILLETON

Nous commencerons dans notre prochain numéro la publication d'un très intéressant feuilleton :

### LE SANG DES BOTZARIS

de Noël Gaulois.

#### Banquet des maires

Les maires du département du Lot ont

accueilli avec empressement l'invitation du gouvernement au banquet qui aura lieu en leur honneur le 22 septembre à Paris.

Déjà, 180 ont répondu qu'ils acceptaient l'invitation.

#### Ecole spéciale militaire

Dans la liste de classement, par ordre de mérite, des écoles de l'école militaire de St-Cyr, à la suite des examens de sortie de 1900, nous relevons les noms de deux anciens élèves du Lycée Gambetta.

MM. Blin, N° 76 ; MM. Frey, N° 92.

#### Délégations ouvrières

Les ouvriers des différents corps d'état, dont nous avons donné la nomenclature dans le Journal du Lot, se sont réunis jeudi soir et ont désigné leurs délégués à l'Exposition.

Ont été élus :

Série 1. — Hôtel-de-Ville, salle des mariages. — Les menuisiers, ébénistes, sculpteurs sur bois, charpentiers et tous les ouvriers sur bois. — Délégué : Fraysse, menuisier.

Série 2. — Ecole des Filles, rue Fénelon. — Les maçons, tailleurs de pierre, couvriers, marbriers, fumistes, plâtriers et tous les ouvriers sur pierre. — Délégué, Génies tailleur de pierre.

Série 3. — Ecole maternelle, rue du Lycée. — Les serruriers mécaniciens, forgerons, cloutiers, maréchaux ferrants et tous les ouvriers sur fer. — Délégué Boutaric, maréchal-ferrant.

Série 4. — Lycée Gambetta. — Peintres en voiture, en bâtiment, et tapissiers. — Délégué, Dablan, dit Battut, peintre.

Série 5. — Théâtre, salle des élections. — Cordonniers, selliers et bourreliers. — Délégué : Joseph Marty, cordonnier.

Série 6. — Collège de filles, salle des examens. — Tailleurs d'habits, coupeurs, modes, chapeaux, coiffeurs. — Délégué, Nadal, coiffeur.

Série 7. — Palais de Justice. — Imprimeurs, libraires, typographes, graveurs, lithographes, photographes. — Délégué, Escavissat, dit Baudel.

Série 8. — Petits-Carmes. — Chambre de Commerce. — Les ouvriers agricoles, viticulteurs. — Délégué, Vayssières.

Les huit délégués réunis ont ensuite voté pour savoir si le 9<sup>e</sup> délégué serait choisi parmi les charpentiers ou parmi les plâtriers, lorsque les bulletins furent dans l'urne on décida que la première corporation qui sortirait serait celle qui serait désignée. Le sort désigna la corporation des plâtriers. Les plâtriers nommèrent comme délégué Thévenot.

Après l'élection du délégué de la série 8, les ouvriers vigneron protestèrent contre la nomination de Vayssières, car, prétendaient-ils Vayssières étant patron ne pouvait être délégué, et les patrons ne devaient pas prendre part au vote.

#### Commis militaires

Ce soir, à 2 heures, il a été procédé à

l'examen des jeunes gens de la classe de 1899 (recrutement de Cahors), qui avaient demandé à être incorporés en 1900, dans une section de commis aux écritures.

#### Acte de probité

Le facteur des Postes, Labarthe, demeurant à Cahors, a trouvé sur la voie publique un porte-monnaie, renfermant une petite somme, qu'il s'est empressé de déposer au bureau de police, où il est tenu à la disposition de la personne qui l'a perdu.

#### Orphéon de Cahors

Voici le programme des morceaux qui seront chantés par l'Orphéon de Cahors, le 9 septembre 1900, sur les allées Fénelon, à 8 heures 1/2 du soir :

1 <sup>o</sup> Une Nuit aux Avant-Postes.	Giraud.
2 <sup>o</sup> Les Martyrs aux Arènes.	L. de Rillé.
3 <sup>o</sup> La Coupe du Roi de Tolé	Diaz.
chanté par M. Arnaudet.	
4 <sup>o</sup> Gaule et France.	Saintis.

## Arrondissement de Cahors

**SAINT-MARTIN-LABOUVAL. — Incendie.** — On nous écrit : Dans la nuit de mardi à mercredi une incendie s'est déclaré à une meule de blé appartenant au nommé Peyre de Bennat, section de Saint-Martin-Labouval.

D'après les renseignements que nous avons reçus ce serait l'œuvre d'un malfaiteur.

Procès verbal a été dressé par la gendarmerie de Limogne. Nous n'en disons pas plus long aujourd'hui afin de ne pas entraver l'action de la justice.

**PUY-LÈVÉOUE. — Foire. — Bœufs** gras entre 25 et 30 fr. les 50 kilos.

Attelages cours très lents.  
Porcs, cours des derniers marchés.  
Volaille de 50 à 65 cent. la livre.  
Lapins de 1 fr. 50 à 2 fr. 50 la paire.  
Bœufs 60 cent. la douzaine.  
Blé 11 fr. à 11 fr. 50 les 4/5.  
Maïs 11 fr. les 4/5.

**GRÉZELS. — Foire. — Tous les bœufs** gras ont été vendus env. de 25 à 30 fr. les 50 kilos.

Les attelages n'étaient pas aussi recherchés.

La volaille se vend de 2 à 4 fr. la paire.  
Les lapins env. 25 cent. la livre.  
Les pêches étaient bon marché.

**SAINT-CYPRIEN. — Fête votive. — La** fête votive de Saint-Cyprien aura lieu cette année les 15, 16 et 17 courant.

Voici le programme de la fête :  
Samedi 15. — A dix h. du matin, la fête sera annoncée par vingt et un coup de canon le *Formidable* ; à 11 h. arrivée de la musique et réception par un grand bouquet offert par les jeunes dames de Saint-Cyprien, qui sont d'ailleurs toutes très gra-

## LES CHAINES D'OR

PAR M. A. FLEMING

XVIII

RETOUR AU FOYER.

Les sœurs de la mariée eurent leur part d'admiration : Mme Frank Danton ; Mme Stanford, charmante sous ses boucles châtain et dans sa riche robe de soie ; Mme Henry Danton, blanche comme un lys, appuyée au bras de son cher marin et semblable à quelque doux génie de la mer, enfin la dernière, mais non la moins belle, Mme Grâce Danton, très simple, mais si sereine dans son bonheur tranquille.

M. et Mme La Touche ne devaient faire qu'un petit voyage et revenir pour fêter Noël.

Le docteur et sa femme allèrent s'établir à Montréal et Mme Stanford resta à Sainte-Croix.

Toute la famille devait se réunir à Ottawa pour passer le jour de l'an avec Mme La Touche.

Les semaines d'intervalles semblèrent bien tristes à Mme Stanford.

Le capitaine Henry, avait repris la mer,

et naturellement Agnès était avec lui.

On avait voulu la garder à la maison pendant ce voyage, mais Agnès avait levé des yeux suppliants et s'était accrochée à Henry avec tant de crainte à l'idée de se séparer de lui qu'on avait renoncé à ce projet.

— Donc, Rose, sans autre société que Grâce se trouvait très isolée et passait ses heures à soupir.

Mais le gai jour de l'an arriva enfin et tous les Danton se retrouvèrent dans la demeure somptueuse d'Evelyne.

Le cœur de Rose, se brisait en se voyant au milieu de tout ce luxe qui aurait pu être à elle.

— J'aurais pu commander à cette armée de domestiques... j'aurais pu porter ces dentelles et ces diamants... j'aurais pu être reine dans ce palais... si seulement j'avais agi avec droiture !

Elle se disait cela en pleurant et en se relevant.

Mais il était trop tard, et Mme Stanford était bien obligée de sourire, tandis que le serpent de la jalousie la mordait au cœur.

Tout était gâté chez Evelyne.

Sa vie semblait être faite de musique, de danses, de fêtes, de plaisir, promenades en traîneau, de toilettes, de chant. La vie semblait à une féerie, ou à un conte oriental, ou encore à un rêve d'Arcadie, à quelque terre enchantée, enfin, où les tracas, les épreuves, les chagrins étaient inconnus, même de nom.

Mme La Touche jouait son rôle de mai-

trisse de maison avec une grâce toute charmante ; un peu timide, comme il convenait à sa jeunesse et à son inexpérience, et, à cause de cela, même plus charmante encore.

Ils étaient bien, bien heureux tous deux ces jeunes gens ; ils s'aimaient beaucoup, comme vous voyez, et espéraient un avenir sans nuage.

Sans doute, on admirait beaucoup Mmes La Touche et Stanford ; mais on devenait fou en voyant Mme Frank Danton.

De tels yeux, des cheveux si dorés, un sourire si délicieux, cette grâce majestueuse, ce chant, ce talent musical, tout cela était un miracle.

Sans doute la nature avait créé cette merveille dans un jour de joie et de générosité.

D'autres femmes et ses sœurs avec elles... pouvaient paraître jolies quand elle était absente ; mais dès qu'elle se montrait, cette démarche souveraine, cette grâce et cette beauté les éclipsaient comme le soleil fait des étoiles.

— Ce Danton est un heureux mortel ! pensaient les hommes. On ne voit pas une telle femme dans un siècle.

Et Frank entendait tout cela et souriait en fumant et en disant qu'ils avaient raison.

Et maintenant il nous faut les quitter.

Kate est heureuse ; Evelyne règne noblement dans sa maison d'Ottawa, et Rose... la pauvre Rose n'a pas de foyer et partage l'année entre Sainte-Croix, Montréal et Ottawa.

Elle appelle le château de Danton sa maison, mais elle est le plus souvent chez

Kate.

Ce n'est pas aussi somptueux qu'à Ottawa, mais chez le jeune docteur, son cœur n'est pas journellement déchiré par la vue du luxe et du bonheur d'Evelyne.

Elle sait que Reginald a obtenu le divorce et a épousé la riche Mme Montefiore, mais elle sait aussi à n'en pas douter qu'elle trouvera bientôt que sa seconde chaîne d'or est un esclavage sans espoir.

Parfois, elle a de leur nouvelles et le lien qui l'attache à lui empoisonne ses jours et ses nuits.

Le petit Reginald qui court tout seul maintenant, la suit dans ses migrations et est caressé et adoré partout.

Il y a peu de temps, il a eu un gros chagrin et ne peut se consoler de voir grand-papa s'occuper d'un autre que lui.

Cet autre est un tout petit être appelé Grâce, c'est la dernière fille du bon capitaine Danton.

FIN

cieuses ; à 3 h. ouverture du bal de jour ; à 8 h. 1/2, ouverture du bal de nuit ; à minuit, extinction des feux.

Dimanche 16. — A 6 h., réveil de la ville par le canon le *Vengeur* ; à 9 h., distribution des bouquets ; à 10 h., plantation de l'arbre de la Liberté ; à 3 h., bal champêtre ; à 6 h., grand banquet offert par la jeunesse ; à 9 h. 1/2, feu d'artifice sur l'eau ; à 10 h., départ du ballon le *Car-not* et ouverture du bal de nuit.

Lundi 17. — A 9 h., course aux ânes ; à 10 h. 1/2, discours public contre l'alcoolisme par Philippe G., le soir, jeux divers : mât de cocagne, course au sac, jeux de la poêle, de la cruche, etc.

» Un bienveillant accueil sera fait aux étrangers. *Le comité*

**CRAVSSAC.** — Le Conseil municipal de Cravssac est convoqué pour demain dimanche, à l'effet d'élire un maire, en remplacement de M. Brassac, décédé.

**Arrondissement de Figéac**

**CAHUS.** — *Création d'école.* — Par décision ministérielle, une école mixte a été créée au hameau de Val-de-Cère (commune de Cahus), conformément aux vœux du Conseil départemental et du Conseil général.

**Arrondissement de Gourdon**

**GOURDON.** — *Récompense.* — Nous relevons dans le palmarès de cette année de la société nationale des conférences populaires, le nom de M. Auricoste, instituteur, à Gourdon, auquel l'assemblée générale, tenue en juillet, à Paris, a décerné une  *Médaille de bronze*, en récompense des services rendus à l'enseignement populaire.

*La température.* — Après quelques jours presque froids, conséquence des dernières pluies tombées dans la région, la température s'est considérablement relevée et nous subissons depuis trois jours un soleil brûlant.

La sécheresse va de nouveau faire sentir ses ruineuses atteintes.

*Prunes.* — La récolte en prunes d'Agen est d'une abondance extraordinaire. On ne sait trop qu'en faire. Heureusement que trois négociants de la ville les achètent vertes et débarrassent ainsi les propriétaires. Elles sont payées 3 fr. les 50 kilos

**SOUILLAC.** — Dans un de nos derniers numéros nous avons parlé du décès du regretté M. Bertrand Lascoux, et nous avons publié le discours prononcé sur sa tombe par M. Lacaze, au nom de l'Association des Anciens élèves du Lycée.

Nous sommes heureux de publier aujourd'hui, la notice suivante écrite par M.

Fournier, l'aimable proviseur du Lycée Gambetta :

Il y a quelques semaines à peine, nous avions l'honneur de rappeler, dans une fête solennelle, les deuils cruels qui ont affligé durant l'année scolaire l'Association amicale des anciens élèves du Lycée Gambetta. M. Bertrand Lascoux avait vivement senti la perte de ces vaillants camarades auxquels nous souhaitions de longs jours encore et qui laissent dans nos rangs une grande place vide !... Hélas ! qui nous eût dit alors qu'il nous faudrait bientôt le pleurer lui-même ? Pouvions-nous prévoir qu'il serait si prématurément brisé dans sa force, brisé dans la vigoureuse maturité de son âge, et que cette ardente activité serait si vite couchée dans la froide immobilité d'un cercueil ? Sa mémoire a déjà reçu des hommages tels qu'il n'en est pas de plus honorables. Le vendredi 31 août, toute une ville, j'allais dire toute une contrée reconnaissante et consignée le conduisit pieusement à sa dernière demeure ; puis, à l'heure déchirante des suprêmes adieux, des voix autorisées proclamaient avec une indicible émotion ses vertus publiques et privées. Aujourd'hui, dans un élan unanime et spontané d'affectueuse gratitude ses concitoyens ouvrent une souscription populaire pour élever un monument funèbre qui perpétue le souvenir de ses bienfaits.

J'ai eu, pour ma part, le très vif regret de ne pouvoir assister à ses obsèques et m'associer ainsi, ce jour-là, à la douleur publique. Qu'il me soit du moins permis de dire ici à sa famille si malheureuse, à son jeune fils qui donne de si belles espérances, les sentiments que nous avons éprouvés, mes collaborateurs et moi, en apprenant la fatale nouvelle, en voyant partir si brusquement l'homme de bien qui nous honorait de sa confiance et, j'ose le dire, de son amitié

M. Lascoux était né en 1849, à Souillac, dans la petite cité intelligente et libérale, dès longtemps éprise d'idées généreuses et avide de progrès, terre riante et fertile entre toutes, où dans une paix profonde fleurissent l'agriculture et l'industrie, et sur laquelle, me disait-il un jour avec une noble fierté, « chacun travaille et personne n'est malheureux. » Au foyer paternel, il trouva dès l'enfance les sentiments et les pensées qui gouverneront sa vie et dont il est demeuré jusqu'à son dernier jour le fidèle et intrépide soldat. Il appartenait, en effet, à une famille déjà ancienne, qui possède l'estime générale, et garde comme un trésor héréditaire ces traditions d'honneur et d'intégrité, de labeur opiniâtre et d'absolu dévouement à la chose publique, qui sont la force et l'espoir d'un pays.

Mais ce qui me frappe et me touche plus encore dans le passé comme dans le présent de cette respectable famille, c'est son attachement inébranlable à l'Université ; c'est l'énergie avec laquelle les Lascoux, à certaines heures difficiles, défendirent ses méthodes et son idéal, son large esprit de tolérance et de liberté, cette éducation virile, égalitaire, vraiment nationale qu'elle propose à tous les fils d'une même patrie.

En étudiant les origines et l'histoire du Lycée de Cahors, j'ai trouvé dans nos archives une liste bien intéressante des administrateurs, professeurs et maîtres qui en jetèrent les fondements. Et parmi ces bons ouvriers de la première heure figure déjà un Lascoux, né à Souillac, le 1<sup>er</sup> novembre 1790, sans doute l'aïeul de celui dont nous déplorons la fin soudaine. M. Baptiste Lascoux nous apprend lui-même qu'il exerça en 1811, dans la Maison naissante, les modestes et laborieuses fonctions de maître d'études. J'ignore s'il y acheva sa carrière ; toujours est-il qu'il y travailla au moins durant six années consécuti-

ves, et, à ce titre, nous lui devons bien un souvenir.

Plus tard, après 1850, quand les questions d'enseignement soulevaient dans ce pays des passions politiques et religieuses d'une extrême violence, alors qu'à plus d'un père de famille le devoir apparaissait obscur et incertain, un autre Lascoux, docteur-médecin à Souillac, le père de notre ami, n'hésita pas un instant. Il plaça son fils comme pensionnaire au lycée de Cahors. Bertrand Lascoux entra dans l'Etablissement le 1<sup>er</sup> octobre 1857, à peine âgé de neuf ans, et c'est là qu'il suivit avec autant de succès que d'assiduité le cours normal des études classiques, de la classe primaire à la classe de rhétorique. Ses maîtres ne tardèrent pas à découvrir en lui des aptitudes remarquables : une intelligence vive et prompt, servie par une heureuse mémoire, de l'émulation et de la volonté, tous les dons d'une belle et riche nature. Et l'enfant tint ses promesses. De nombreuses couronnes et le prix d'excellence récompensent sa première année d'études. Les autres suivent et se ressemblent. En quatrième, il obtient une nomination en version latine dans un concours entre les lycées et collèges de l'Académie. En troisième, en seconde et en rhétorique, il se maintient sans effort au premier rang parmi les élèves d'élite, et en 1867 il est reçu bachelier ès lettres. Avouons-le cependant, à ces qualités brillantes se mêlaient quelques défauts d'ailleurs sans gravité. Il était plus studieux que docile. Impatient de la discipline intransigeante qui opprimait encore la jeunesse de son temps, il se cabrait parfois contre les exigences d'une règle inflexible et presque monacale ; mais tout cela était atténué et racheté par une sensibilité exquise et par une chaude bonté intérieure.

Du Lycée de Cahors, il porta sur les bancs de l'École de médecine des habitudes de travail et d'exactitude, un goût très vif pour la carrière qu'il avait choisie, une force de caractère qui ressemblait parfois à de l'obstination, et, comme on l'a si bien dit, « ces nobles idées de liberté, de justice et de solidarité » dont la réalisation fut comme le programme et l'emploi de toute sa vie. Quelle satisfaction ce fut pour lui de rentrer dans sa ville natale, muni du grade nécessaire pour y exercer la noble profession que son père y avait pratiquée et honorée avant lui. Il en a rempli les charges et les devoirs durant vingt-cinq ans — vingt-cinq ans d'un rude et honnête labeur !

Faut-il maintenant rappeler quelques traits de cette originale et sympathique physionomie ? La taille un peu au-dessus de la moyenne ; la tête fine avec du sérieux et de la gaieté ; l'œil vif et pénétrant, s'attachant à vous et d'un regard observateur vous enveloppant tout entier ; un collier de barbe grisonnante autour du visage où la bonté s'épanouit souvent en un large et franc sourire ; tel je le vois encore quittant tout, un repas, un entretien, un rapport attendu à l'Hôtel-de-Ville, pour faire bon accueil à qui vient le consulter et qui cherche son appui. Et tel il apparaîtra longtemps sans doute aux amis qui l'approchaient, aux pauvres et aux malades qu'il a visités, consolés ou guéris.

Cependant ces graves et impérieux devoirs ne l'absorbaient pas tout entier. Il prenait une part active aux travaux de l'administration municipale, et il était l'âme de toute entreprise ayant pour objet de hâter une réforme utile, un progrès moral ou matériel. L'éducation, l'avenir de ses enfants était un de ses grands soucis, et il entretenait avec nous une correspondance qui témoignait de sa tendresse paternelle. Enfin il ne laissa jamais passer une occasion de montrer par des actes sa vive reconnaissance pour le vieux lycée qui l'avait pris tout enfant pour faire de lui un homme et un citoyen.

Un jour vint où tous ses desirs parurent du

même coup satisfaits. Il éprouvait sans doute la douceur et la joie de vivre en faisant le bien, lorsqu'il fut atteint d'un mal sournois d'abord et méprisé, mais dont la gravité croissante inspira bientôt à sa famille des craintes hélas ! trop justifiées. On le supplia de ménager ses forces et de s'accorder un repos nécessaire ; il résista aux conseils et aux instances de ses meilleurs amis.

Cependant ses forces visiblement déclinaient. La voix d'abord sourde et voilée s'affaiblissait de plus en plus et puis s'éteignait... Une opération des plus dangereuses devenait urgente. Bertrand Lascoux se rendit enfin à l'évidence et fit tout son devoir. Il partit, trop tard peut-être, et nous ne le reverrons plus ! La mort s'est présentée à lui dans les circonstances les plus navrantes qu'on puisse imaginer. Soutenu par la présence à son chevet d'une femme chez laquelle je ne sais ce qu'il faut le plus admirer : la douceur, la patience ou l'intrépide courage, il la reçut avec la calme sérénité d'un croyant, avec la fermeté stoïque d'un sage. Le jeudi 23 août, il succombait, à trois cents lieues du coin natal dont il était si fier, sur une terre allemande, loin des amis anxieux qui attendaient son retour, loin des deux enfants qui n'ont point recueilli son dernier souffle, après avoir réglé lui-même — chose à peine croyable — les plus minces détails du funèbre voyage !...

En terminant ces pages, il me semble que je n'ai rien dit, tant je sens que ma parole serait abondante si je la laissais échapper avec tout ce qui se remue en moi. Je souhaiterais au moins que les amis de M. Bertrand Lascoux si nombreux et si fidèles ! je voudrais que tous les membres de la chère Association dont il fut l'intelligent et infatigable promoteur, pussent le retrouver un peu dans cette peinture rapide et trop imparfaite d'une vie simple et modeste sans doute, mais dont la grandeur et la beauté morale tiennent aux sentiments les plus élevés de l'âme humaine.

Henri FOURNIER.

**BULLETIN FINANCIER**

Nous avons signalé hier l'amélioration qui s'était produite en clôture ; aujourd'hui dès le début de la séance, les demandes ont été très suivies et la Bourse se termine aux plus hauts cours.

Le mouvement d'affaires a été assez actif notamment sur nos rentes et les fonds d'états étrangers.

Le 3 0/0 a passé de 101,10 à 101,22 ; le 3 1/2 0/0 de 102,27 à 102,40 ; l'Amortissable cote 100,25.

Le Comptoir National d'Escompte est recherché à 601 ; le Crédit Lyonnais à 1124 en hausse de 4 fr. ; le Foncier et la Générale n'ont donné lieu à aucune affaire à terme.

Nos Chemins sont en hausse. Le Lyon à 1855, le Midi à 1305, le Nord à 2358 et l'Orléans à 1767.

Le Suez n'a pas été coté. L'Extérieure s'est avancée à 73,65, l'Italien à 93,60, le Portugais à 23,65, le Russe est en hausse de 50 centimes à 85,25, le Turc D vaut 23,42 et la Banque Ottomane 544.

Les obligations Nord de l'Espagne sont en hausse à 317,75.

**Dépôt de glace**

Le dépôt de Glace de Cahors (Usine de Coty), sera tenu pour la vente au détail par M<sup>lle</sup> Imber dépositaire de journaux, Boulevard Gambetta.

**SOUS DEUX DRAPEAUX**

PAR OUIDA

DEUXIÈME PARTIE

XI

AU CAFÉ DES CHASSEURS.

Vous savez comment se battent les Arabes vous autres ?... comme ils font volte-face, se retournent et combattent en fuyant ; ramassant leur sabre pendant que leur cheval galope ventre à terre, ils vous percent ici, vous percent là, décrivent de grands cercles autour de vous comme des faucons ? Vous voyez d'ici comme ils se battaient contre Rit-Toujours l'un après l'autre, c'étaient des démons plutôt que des hommes. Jour de Dieu ! ce fut un spectacle magnifique ! notre champion avait des balafres de tous les côtés, mais ils n'avaient pas pu le désarçonner, malgré tous leurs efforts, et lui, ils les atteignait tous les uns après les autres, tôt ou tard, et les désarçonnait. Il y avait une grande mare de sang tout autour de lui et cinq d'entre eux étaient déjà étendus, morts ou mourants, sur le sable. Il avait repris des armes à deux reprises, trois chevaux avaient été tués sous lui et sa veste pendait en loques sur ses membres, tant étaient nombreux les coups de sabre qui

l'avaient déchirée. C'étaient vraiment beau à voir et cela faisait du bien au cœur, ventre-bleu !... on avait envie d'entrer en lice aussi. Il n'en restait plus qu'un, un jeune Arabe, fils du scheïk, qui arriva comme le vent. Il pensait démonter Rit-Toujours du coup et l'achever alors à loisir. Vous auriez pu entendre le bruit lorsqu'ils se rencontrèrent comme deux grandes cymbales frappées l'une contre l'autre. Leurs chevaux se mordaient et se déchiraient la crinière ; ils étaient enchevêtrés comme s'ils n'avaient formé qu'un seul homme et qu'un seul animal ; ils se heurtaient, se bousculaient en se balançant ; les sabres s'agitaient autour de leurs têtes et brillaient comme des éclairs lorsqu'ils les faisaient tourner au soleil ; les fers des chevaux en piétinant dans le sable soulevaient un nuage jaune qui les déroba bientôt à notre vue et à travers lequel tout ce qu'on pouvait apercevoir était la tête agitée d'un cheval ruisselant d'écume. Ou la lame d'un sabre près de s'abattre. Puis le nuage se dissipa un peu, le brouillard de sable s'éclaircit, la selle de l'Arabe était vide, mais Rit-Toujours était toujours sur la sienne, inébranlable comme un roc. Le vieux scheïk inclina la tête : « C'est fini ! Allah est grand ! » il savait que son fils était mort. Alors nous rompîmes les rangs et nous nous ruâmes vers l'endroit où hommes et chevaux étaient étendus péle-mêle comme des moutons égorgés. Rit-Toujours poussa l'éclat de rire le plus sonore que le désert eût jamais entendu : Vive la France ! — s'écria-t-il. — Maintenant, apportez-moi

une goutte d'eau-de-vie ! » Puis tout à coup il chancela sur ses étriers et tomba sous son cheval ; lorsque nous le relevâmes nous nous aperçûmes qu'il avait deux lames de sabre brisées dans le corps et que le sang s'échappait de plus de trente blessures. Ce fut ainsi que Rit-Toujours mourut, pioupiou le rire aux lèvres jusqu'à la fin. Sacrebleu ! ce fut une mort splendide ; je voudrais être sûr d'en avoir une semblable.

Chanrellon attacha sur lui ses yeux brillants.

— C'est un brave, — pensa-t-il. — Il ne faut pas le laisser perdre.

— Je préfère vos ennemis, — continua l'autre très tranquillement, très machinalement, comme si le resplendissant café éclairé au gaz n'était pas plein de soldats français. — En premier lieu, ils sont du côté du vaincu ; en second lieu, ils sont les maîtres du sol ; en troisième lieu, ils vivent libres comme l'air ; et, en quatrième lieu, enfin, c'est sans crédit de leur côté qu'est le droit.

— Monsieur ! — s'écrièrent les chasseurs en posant la main sur leurs sabres, terribles comme des lions.

Il jeta sur eux un regard indolent et fatigué sous les longs cils de ses paupières et continua, comme s'ils n'avaient pas parlé.

— Je me battraï avec vous tous si vous voulez, comme votre héros Rit-Toujours, mais je pense que cela n'en vaut pas la peine, — dit-il négligemment, toujours appuyé sur la table de marbre. — C'est d'un genre déplorable de se quereller. Nous n'avons pas de ces

colères, nous autres. J'avoue donc que mes sympathies seraient plutôt en faveur de vos ennemis, simple affaire de goût ; inutile de se disputer pour cela, c'est tout ce que j'y vois. J'ai l'intention d'entrer à leur service ou au vôtre, voulez-vous décider cela sur un simple petit coup de dés !

— Décider ?... Mais comment ?

— Eh bien ! de cette façon, — dit l'autre avec l'indifférence ennuyée de quelqu'un qui ne donnerait pas deux pailles pour la tournure que prendront les choses. — Si je gagne, je vais chez les Arabes ; si vous gagnez j'entrerais dans vos rangs.

— Jour de Dieu ! voilà une drôle de partie, — murmura Chanrellon. — Mais si c'est vous qui gagnez, pensez-vous donc que nous vous laisserons passer à l'ennemi ? Pas si bête, monsieur !

— Allons donc, — dit tranquillement l'autre. — Des hommes qui ont assez compris ce qu'est l'honneur pour ratifier l'engagement de Rit-Toujours avec les Bédouins n'useront pas de leur avantage sur un adversaire ouvertement déclaré et désarmé.

Un murmure approbateur parcourut les rangs de ses auditeurs.

Chanrellon fit entendre un énergique juron.

— Parbleu ! non. Vous avez raison. Si vous avez envie d'y aller, vous pourrez y aller. Holà ! ici ! apportez les dés. Du champagne, monsieur, du vermouth ?... du cognac ?...

— Rien, je vous remercie.

(A suivre).

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICE D'ÉTÉ (AU 8 JUIN 1900)

De Paris à Toulouse

Table of train schedules from Paris to Toulouse, listing stations, departure/arrival times, and train types (Express, Direct, Omnibus).

(1) Le train EXPRESS 23 qui part de Paris à 9 h. 55, prend des voyageurs de 2e et 3e cl. en provenance de Paris et à destination des au-delà de Brive. (Brive exclu).

De Toulouse à Paris

Table of train schedules from Toulouse to Paris, listing stations, departure/arrival times, and train types.

(1) Le train 140 ne prend que des voyageurs de 1re classe; il prend exceptionnellement les voyageurs porteurs d'un billet comportant un trajet simple d'au moins 400 kil. en 2e classe et 500 kil. en 3e classe.

De CAHORS à LIBOS

Table of train schedules from Cahors to Libos, listing stations and times.

De LIBOS à CAHORS

Table of train schedules from Libos to Cahors, listing stations and times.

De CAHORS à CAPDENAC

Table of train schedules from Cahors to Capdenac, listing stations and times.

De CAPDENAC à CAHORS

Table of train schedules from Capdenac to Cahors, listing stations and times.

ON DEMANDE UN ÉLÈVE EN PHOTOGRAPHIE

PHOTOGRAPHIE D'ART J. VALDIGUÉ

5, rue du Portail-Alban, 5, Cahors ADMIS A L'EXPOSITION DE 1900

Reproductions et agrandissements en toutes dimensions de portraits, gravures, pastels, peintures, etc.

Photographie la nuit à la lumière artificielle Nouvelle installation du matériel

Bibliographie

Lectures pour Tous

Vingt-cinq millions, tel est le chiffre fabuleux auquel s'élève déjà le nombre de visiteurs de notre Exposition.

ments, 7 fr. Etranger, 9 fr. - Le numéro, 50 centimes.

LA NATURE, Revue des sciences illustrée, Henri de Parville, rédacteur en chef.

Régénération de l'air vicié, par Henri de Parville. - L'alpinisme, par J. Corcelle.

Le numéro, contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

Armée et Marine

Sommaire du n° 36

3, place du Théâtre Français, Paris.

La guerre moderne. Capitaine Ch. Bride. - Nos derniers deuil: le capitaine Pallier; le lieutenant Hartmann; l'aspirant Eugène Herber.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. - Sommaire du 8 septembre 1900.

V. Nacla: Chronique. - Henry de Forge: Le Prix de la Gloire. - M. J. Michelot: Quand l'état petite (suite).

JOURNAL DE LA JEUNESSE. - Sommaire de la 1449e livraison (8 Septembre 1900).

Un Phénomène, par B.-A. Jeanroy. - Jeanne la Rousse, par le Commandant Stany.

Abonnements: France, un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Union Postale, un an, 22 fr. Six mois, 11 fr.

Hachette et Co, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

TOUR DU MONDE. - Journal des voyages et des voyageurs. - Sommaire du n° 36 (8 Septembre 1900).

1° Aragon et Valence, par M. J. Dieulafoy. 2° A travers le monde: Tien-Tsin, par Alf. Perrenoud.

3° Civilisations et religions: Les fêtes universitaires de Leyde, 18-23 juin 1900, par Albert de Campagnol.

4° L'Expansion coloniale: Les progrès du Congo-Belge.

5° Livres et Cartes. 6° Bilan des Explorations en cours: Pôle nord, Pôle sud; Afrique; Asie.

Abonnements: France, un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Union Postale, un an, 28 fr. Six mois, 15 fr.

Bureaux à la librairie Hachette et Co, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

SAINT-NICOLAS. - 21e année. - Sommaire du n° 40 - du 7 Septembre 1900.

Miss Porc-Epic (Eud. Dupuis). - Aventures d'un Bonhomme de pain d'épice (M. J. Malassez).

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires.

Abonnements: Paris et départements: six mois, 10 fr. Un an, 18 fr.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Compagnie d'Orléans

A l'occasion de l'Exposition Universelle de 1900, un train spécial à prix réduits pour Paris partira de Toulouse le mercredi 12 septembre à 6 h. 19 du soir.

Il desservira les stations comprises entre: Toulouse, Albi, Montauban, Lexos, Nanssac, Cahors, St-Géry et Cazoulès.

Au retour, le départ de Paris aura lieu au gré du voyageur le lundi 17 ou le vendredi 21 septembre à 3 h. 35 du soir.

PRIX DES PLACES ALLER ET RETOUR (Timbre quittance de 0,10 non compris)

De Toulouse, Albi, Montpezat, Montauban, Lexos, Laguëpie et des stations intermédiaires comprises entre ces divers points, à Paris: 2e cl. 45 fr. 3e cl. 31.

La Compagnie ne pouvant disposer pour ce train que d'un nombre limité de billets, la distribution cessera dès que ce nombre sera délétré et au plus tard le 11 septembre à 6 h. du soir.

MAISON

LOUBEYRE

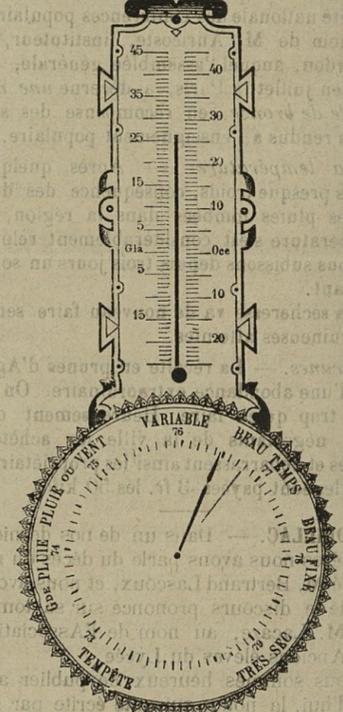
COIFFEUR-PARFUMEUR Inventeur breveté S. G. D. G. - Patente en France, Angleterre, Belgique

CAHORS, Boulevard Gambetta, CAHORS

Premier Prix à toutes les Expositions Hors concours - Membre du Jury

Cette Maison se recommande par la nouvelle installation de son Salon de Coiffure (Hommes et Dames). Elle pratique l'antiséptisme comme aucune maison de Paris ou de province ne le fait encore et elle ne craint, de ce chef, aucune concurrence.

LOTION ANTISEPTIQUE DU D' GELIS Contre les Pellicules et la chute des Cheveux - Résultat garanti. Prix: 2 fr. 50 et 1 fr. 50. - Flacon n° 2: 3 fr.



Baro-Thermomètre.

Température minima du jour: 18, Id. maxima de la veille: 29,2

Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres: 0

LE JOURNAL DU LOT

EST EN VENTE à Cahors

- Chez M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes. - M. LAVAL, buraliste, boulevard Gambetta. - Mile Euphrasie IMBERT, marchand de journaux, à côté de la Mairie. - Mile MOLINIE, buraliste, rue de la Mairie. - M. MAURY, marchand de journaux, 16, rue Nationale.

Lot de Futailles

De 220 à 225 litres, de premier choix, à Vendre.

Pour le prix, s'adresser à M. CLARY, presseur d'huile à Cahors, Quai de Regourd.

Le propriétaire-gérant: A. COUSLANT.